

Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration Assemblée générale

29 juin 2012 – Pôle universitaire Pierre Jakès Hélias, Quimper



Photo : QCD 2012



Agence de Développement Economique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

3 rue Pitre Chevalier – CS 40002 – 29018 Quimper Cedex

Tel 02 98 10 34 00 – Fax 02 98 10 34 10

www.quimper-cornouaille-developpement.fr

Sommaire

Réunions convoquées le 29 juin 2012 à 14h30

Au Pôle Pierre Jakès Hélias, UBO Quimper

Ordre du jour	Conseil d'administration	Assemblée générale	pages
1. Comptes 2011 et affectation du résultat	Présentation	Approbation	2-5
2. Rapport d'activités 2011 et point d'avancement du programme 2012	Validation	Approbation	6
3. Point des travaux InterSCoT :			
- Enquête ménages-déplacements	information		7
- Projet maritime : candidature GIZC	approbation		8-10
- Espaces de développement économique en Cornouaille	information		11
- Bouclage du SCoT de l'Odet et calendrier des autres SCoTs	information		12-13
4. Animation ialys	approbation		14-15
5. Appel à projets Boucle énergétique locale	Proposition remise en séance		-
6. Point étude prospective	information		16-17
7. Mise en place du Conseil de Développement	information		18-19
8. Point sur le dossier très haut débit	information		20-21
9. Questions diverses :			
a) location de locaux auprès de Quimper Communauté	approbation		22
b) proposition de recherche doctorale avec l'Audelor	approbation		23
c) conditions d'élaboration du PLH de la Cocopaq	approbation		24

Vu la composition des instances de Quimper Cornouaille Développement, le conseil d'administration et l'assemblée générale se tiendront en une seule et même réunion, avec différenciation des votes, comme ci-dessus, en respect des statuts.

1. Approbation des comptes 2011

Les comptes 2011 de Quimper Cornouaille Développement soumis à l'approbation de l'assemblée générale se traduisent par un bilan d'un montant de 1.090.381 € et un compte de résultat dégagant un résultat de 182.964 € à raison de 1.900.274 € de produits pour 1.717.310 € de charges.

Ils se présentent schématiquement comme suit :

BILAN :

Immobilisations	132.229	Résultat d'exercice	182.964
Créances diverses	319.379	Report à nouveau	493.271
Disponibilités	638.773	Dotations	76.338
		Dettes d'exploitation	337.808
Total Actif :	1.900.381	Total Passif :	1.900.381

COMPTE DE RESULTAT :

Salaires et charges	679.242	Prestations	971
Personnel m-a-d	434.187	Subventions et cotis	1.841.899
Charges de gestion	560.793	Autres produits	66
Dota. amort.prov	41.363	Transferts de charges	23.926
Charges except	1.725	Produits fin-except	33.412
Total charges :	1.717.310	Total Produits :	1.900.274
Résultat :	182.964		

Pour assurer la comparabilité de ces chiffres par rapport à l'exercice précédent, il convient de reconstruire la base comparative 2010 en totalisant les données de QCD avec celle du GIP comme le fait le tableau ci-annexé en fin de rapport, puisque l'activité relevait alors de ces deux structures.

1. Analyse du bilan :

Le compte immobilisation est d'un montant modeste, l'agence n'étant propriétaire ni de ses locaux ni de ses véhicules qui sont pris en location. Les comptes de créances et dettes au 31 décembre 2011 sont en rapport avec l'importance et la nature de l'activité de l'agence : d'un côté des subventions non encore encaissées (128.443 € de subventions région, 104.076 € de solde de subvention de Quimper Communauté et 86.860 € à titres divers, encaissés depuis lors ou en cours), de l'autre des paiements restant à effectuer (101.812 € de charges dues à Quimper Communauté, 102.889 € de charges sociales du 4^e trimestre et 133.017 € de charges diverses, appelées sur le début 2012).

Les fonds propres sont importants, constitués du résultat d'exploitation de l'année, soit 182.964 €, et du report à nouveau de 493.271 € lui-même constitué du résultat 2010 de QCD, soit 344.153 €, et des éléments transférés par le GIP, soient 98.595 € de résultat et 50.524 € de report à nouveau (qui intégraient notamment les 98.000 € de résultat reversé par le pays touristique de Quimper).

Ce niveau de fonds propres (182.964 € + 493.271 € = 676.235 €) donne à l'agence une bonne assise financière et une marge de manœuvre. Il a déjà permis pour mémoire d'adopter un budget 2012 en déséquilibre de 120.000 € pour financer l'enquête ménages déplacement sur toute la Cornouaille.

Enfin, les dotations représentent la valeur non encore transférée en compte de résultat des subventions d'investissement reçues par QCD (pm : aide au démarrage du CG 29) et celles transférées par le GIP, et le compte de disponibilités, d'un niveau très confortable, reflète la bonne santé financière de notre agence au terme de ses deux ans d'exercice et de la reprise du GIP.

2. Analyse du compte de résultat :

Les charges de personnel et personnel mis à disposition se montent globalement à 1.113.429 € (= 679.242 € + 434.187 €), assez proches des mêmes charges consolidées agence + pays en 2010, qui ressortaient à 1.071.144 € (= 468.049 € pays + 148.372 € agence + 454.723 € agence m-a-d).

L'évolution est de + 3,95% alors que l'effectif est entre-temps passé de 22 à 24 emplois permanents, avec une suppression de poste (directeur pays) pour 3 créations (urbanisme, secrétariat et énergie), les deux exercices ayant par ailleurs chacun été affecté d'une indemnité de rupture conventionnelle.

Les charges de gestion au sens large sont, à 560.793 €, d'un niveau modéré par rapport à 2010 où elles ressortaient à 674.604 € (304.440 € QCD + 370.164 € GIP). Il est vrai que le chiffre pays était alors gonflé par une première comptabilisation de charges rattachées (effet d'environ 150 000 €, cf compte de gestion) mais il faut aussi noter que la montée en charge de l'agence, l'intégration du pays et le fort turn-over des effectifs sur 2011 (3 recrutements sur créations, 5 départs remplacés et 1 non remplacé) n'ont pas permis une pleine mesure de l'action.

Les dotations aux amortissements des immobilisations sont d'un niveau significatif au regard des immobilisations du fait d'un effort d'amortissement rapide (3 à 5 ans pour les matériels et 12 mois pour les logiciels). Il n'y a pas de charges financières et les charges exceptionnelles sont non significatives.

Les produits sont principalement portés aux comptes subventions et cotisations, conformément au principe même de l'agence qui n'est pas de rendre des prestations mais d'exercer des missions définies par son conseil d'administration dans le cadre d'un programme partenarial de travail issu des attentes de ses membres.

Ces subventions et cotisations se montent ensemble à 1.841.899 €, conformes aux attentes et fonction des missions engagées. Elles sont d'un niveau moindre qu'au total agence + pays en 2010 (1.221.609 € + 885.175 € = 2.106.784 €) mais 2010 contenait deux facteurs exceptionnels, une subvention 2009 de 120.000 € de Quimper Communauté pour le démarrage de l'agence et, comme pour les dépenses, un premier rattachement des produits à recevoir gonflant les comptes du GIP (effet d'environ 250 000 € cf compte de gestion).

Sont cependant à noter sur 2011 la décision de ramener de 97.000 € à 49.000 € la subvention région d'ingénierie pays pour la lisser sur 2 ans, les subventions départementale et régionale au pôle tourisme réduites de 48.000 € (ayant conduit à réduire l'effectif), et par contre la subvention d'Etat au titre d'agence d'urbanisme, avec 159.000 € versés au lieu des 92.000 € prudemment budgétés.

3. En conclusion :

L'état des finances de Quimper Cornouaille Développement est très favorable au terme des 2 premiers exercices de création de l'agence et d'intégration des missions du pays, bonne situation cependant liée au temps de montée en charge avant de connaître la pleine mesure des missions. Ceci permet à la fois d'assurer la réserve de fonds propres nécessaire à la trésorerie, un matelas pour assumer les aléas des résultats des exercices à suivre et une marge de manœuvre ponctuelle, déjà grevée à hauteur de 120.000 € sur 2012 pour l'enquête ménages déplacements.

Pour un meilleur affichage des vocations de ces fonds propres, une partie pourrait être affectée à titre pérenne en fonds de réserve associative et le reste maintenu en report à nouveau pour aléas sur exercices futurs.

En ce sens, il est proposé d'affecter la totalité du résultat 2011 en compte de réserve associative.

Compte-tenu de ce qui précède,

L'assemblée générale est invitée :

- *A approuver les comptes 2011 de Quimper Cornouaille Développement ;*
- *A donner quitus au conseil d'administration et aux mandataires de l'association pour leur gestion ;*
- *A affecter la totalité du résultat 2011 en compte de réserve associative.*

AGENCE - PAYS, COMPARAISON DES COMPTES CLOS 2010 - 2011 :

QCD 2010	GIP 2010	Total 2010	QCD 2011	Evolution	
				k€	%

BILAN:

Immobilisations	99 636	62 364	162 000	132 229	- 30	-18%
créances diverses	163 970	266 566	430 536	319 379	- 111	-26%
disponibilités	356 975	102 898	459 873	638 773	179	39%
Total Actif:	620 581	431 828	1 052 409	1 090 381	38	4%

résultat d'exercice	344 153	148 594	492 747	182 964	- 310	-63%
report à nouveau	-	107 759	107 759	493 271	386	358%
dotations	41 812	12 447	54 259	76 338	22	41%
dettes exploitation	234 616	163 028	397 644	337 808	- 60	-15%
Total Passif:	620 581	431 828	1 052 409	1 090 381	38	4%

COMPTE DE RESULTAT:

salaires et charges	148 372	468 049	616 421	679 242	63	10%
personnel m-a-d	454 723	-	454 723	434 187	- 21	-5%
charges de gestion	304 440	370 164	674 604	560 793	- 114	-17%
dota.amort-prov	17 995	10 632	28 627	41 363	13	44%
charges fin-except	-	66	66	1 725	2	2514%
total Charges:	925 530	848 911	1 774 441	1 717 310	- 57	-3%

prestations	37 500	-	37 500	971	- 37	-97%
subventions et cotis	1 221 609	885 175	2 106 784	1 841 899	- 265	-13%
autres produits	-	585	585	66	- 1	-89%
transfert de charges	-	16 078	16 078	23 926	8	49%
produits fin-except	10 574	95 667	106 241	33 412	- 73	-69%
total Produits:	1 269 683	997 505	2 267 188	1 900 274	- 367	-16%

Résultat:	344 153	148 594	492 747	182 964	- 310	-63%
------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	--------------	-------------

Pm: ventilation du bilan 2010 du GIP:

	bilan 2010 du GIP	conservé par le GIP	transféré à QCD
Immobilisations	62 364	16 402	45 962
créances diverses	266 566	76 954	189 612
disponibilités	102 898	102 898	-
Total Actif:	431 828	196 254	235 574
résultat d'exercice	148 594	49 999	98 595
report à nouveau	107 759	57 235	50 524
dotations	12 447	-	12 447
dettes exploitation	163 028	89 019	74 009
Total Passif:	431 828	196 253	235 575

(RM, 07-06-2012)

2. Rapport d'activités 2011

Le rapport d'activités de l'année 2011 présenté aux instances statutaires de Quimper Cornouaille Développement retrace l'ensemble de l'activité de l'agence sur l'année passée, caractérisée par l'intégration au sein de l'agence des missions du pays de Cornouaille et le fort développement des projets après une première année de création en 2010.

En témoignent l'intensité de l'implication dans l'agence avec les nombreuses réunions des instances statutaires et des comités, commissions et groupes de travail en charge du pilotage des différents sujets, comme également l'importance prise par les effectifs et les budgets tout en restant dans la continuité des financements préexistants de l'Agence et du Pays.

La caractéristique essentielle de l'agence est d'intervenir à échelles multiples, du Scot de l'Odet à l'inter-Scot, des dossiers économiques de Quimper Communauté aux stratégies économiques cornouaillaises, comme sur des sujets multiples, de la Cornouaille terre d'aliment à l'armature urbaine, des financements contractuels à l'ambition numérique du territoire, de l'habitat à l'énergie et aux PCET... l'ensemble au service d'une stratégie partagée de développement durable de notre territoire cornouaillais.

Le Conseil d'administration est invité :

- à valider la présente proposition de rapport d'activités

L'assemblée générale est invitée :

- à approuver le rapport d'activités

3. Point des travaux InterSCoT :

Enquête ménages déplacements Cornouaille

L'agence, en collaboration avec les techniciens des SCoTs et des EPCI, a préparé la réalisation de l'enquête qui sera effectuée par un prestataire externe cet hiver sur une durée de 9 à 16 semaines.

Cette préparation consiste à :

- recruter le prestataire : établissement du cahier des charges, analyse des offres
- définir des grands secteurs d'enquête répondant aux exigences statistiques tout en s'adaptant au mieux aux périmètres des communautés. Ces grands secteurs sont ensuite redécoupés en secteurs fin (échelle de l'IRIS INSEE au sein des communes) pour préciser les origines et destination des déplacements.



- établir des questions locales supplémentaires ou en précision du questionnaire type en échange avec les communautés.
- analyser les avantages et inconvénients entre une enquête limitée aux 5 jours ouvrés (prestation de base) accompagnée de question sur les déplacements pour motif d'achat le samedi ou bien enquête supplémentaire le samedi.

Une commission d'appel d'offres, composée d'élus Cornouillais déterminera le cabinet le mieux offrant le 26 juin 2012. Le coût prévisionnel se situe entre 165 K€ et 180 k€ (montants relevés dans les offres présentées) sur une base d'estimation de 180 000€. L'option d'enquête sur le samedi s'élèverait entre 23 000€ et 28 000€.

Le Conseil d'administration est invité à prendre acte de l'état d'avancement du dossier et, sur proposition de la commission, à ajuster le plan de financement et les appels de subventions selon l'offre sélectionnée.

3. Point des travaux InterSCoT

Projet maritime de Cornouaille /Référentiel maritime Inter-Scot : *Le dossier de candidature de l'appel à projet Régional GIZC*

Suite au conseil d'administration du 2 avril 2012 validant l'engagement de Quimper Cornouaille Développement dans une démarche d'élaboration d'un référentiel maritime interSCoT de Cornouaille, l'agence a déposé le 4 mai dernier un dossier de candidature à l'appel à projet GIZC lancé par la Région. Le dossier a été présenté à la Région le 15 juin pour compléments d'informations. La réponse est attendue pour le mois de juillet.

Première initiative 2011 sans succès : tardive, déposée sans passer par l'étape de présélection des candidatures, pas assez claire (concurrente ?) vis-à-vis du dossier de l'ouest Cornouaille, insuffisamment précise quant à son impact pratique (quelle mise en œuvre ?) et réclamant un budget trop important.

La région demande à l'agence de renouveler une candidature mieux circonstanciée en 2012.

Projet 2012 :

- Le dossier porté au nom de l'Inter-Scot consiste en l'élaboration d'un **référentiel commun** en vue de volets maritimes dans nos Scots.
- Le travail est d'abord centré sur **la mer comme ressource économique**, existante ou potentielle : pêche, aquaculture, transport, énergie... et le souci corrélatif de protection du milieu avant d'intégrer les autres considérations, d'agrément ou d'activités terrestres pour déterminer le bon équilibre des priorités du territoire maritime et littoral.
- Travail ouvert nécessitant mobilisation des partenaires et acteurs du maritime.

Enjeux et périmètres du projet :

- Apporter un équilibre durable pour la maritimité de la Cornouaille en confortant son économie ;
- Inscrire l'espace maritime dans les stratégies de développement et d'aménagement à l'échelle Inter-Scot ;
- Un périmètre d'études large, incluant tous les champs d'action des activités maritimes Cornouaillaises (50 milles) ;
- Un périmètre de déclinaison dans les Scots depuis la salure des eaux jusqu'aux limites des eaux territoriales (12 milles).

Objectifs du projet :

1. Conforter les connaissances des ressources de la « mer de Cornouaille » ;
2. Identifier les activités économiques ;
3. Repérer les potentialités de développement économique par le maritime ;
4. Hiérarchiser les enjeux ;
5. Formaliser les orientations ;
6. Intégrer l'espace maritime dans les stratégies d'aménagement ;
7. Intégrer l'espace maritime dans les stratégies de développement.

Phasage :

- D'octobre 2012 à septembre 2013 (1 an) Les points 1 à 3 « connaissances et potentiels » constituent le diagnostic.
- D'octobre 2013 à mars 2014 (6 mois) Les Points 4 et 5 « enjeux orientations » aboutissent au référentiel maritime Inter-Scot.
- D'avril 2014 à octobre 2015 (18 mois). Les Points 6 et 7 : accompagnement des volets maritimes des Scots, impulsion-soutien aux projets de développement ou d'aménagement, accompagnement d'initiatives locales de GIZC....

Dossier et budget présenté en 2 parties :

1^{ère} partie = réalisation du diagnostic et production du référentiel Inter-Scot ;

2^{ème} partie = accompagnement des volets maritimes de Scots et impulsion de déclinaison du référentiel.

- **1^{ère} partie (18 mois) :**

Prestations et communication :	40.000	Subvention région (2/3) :	80.000
Chargé de projet (2/3 temps) :	50.000	Autofinancement (1/3) :	40.000
Frais généraux agence :	30.000		
Total des charges :	120.000	Total du financement :	120.000

- **2^{ème} partie (18 mois) :**

Prestations et communication :	0	Subvention région (1/2) :	40.000
Chargé de projet (2/3 temps) :	50.000	Autofinancement (1/2) :	40.000
Frais généraux agence :	30.000		
Total des charges :	80.000	Total du financement :	80.000

Total (3 ans) :	200.000	200.000
------------------------	----------------	----------------

Observations :

- Groupe projet « Comité maritime Cornouaille » composé de 3 à 5 élus cornouillais porteurs des enjeux maritimes, et d'une équipe projet composée du directeur d'études aménagement + un chargé de projet à **recruter**, compté à 2/3 temps sur le dossier et 1/3 à compléter par d'autres missions en priorité liées au maritime.
Le comité détermine autant que de besoin des groupes thématiques. En fonction des étapes, l'ensemble des contributeurs utiles est associé : Région, Etat, Chambres consulaires, autres coordinateurs GIZC, SIOCA, agences d'urbanisme bretonnes, Conseil de développement...
- La 1^{ère} partie réalisée en maîtrise d'ouvrage agence ferait appel à des compétences externes pour analyses spécifiques et communication ;
- La 2^{nde} partie est une assistance à maîtres d'ouvrages Scots ou porteurs de projets ;
- Les niveaux de subventions demandés à la Région sont fonction des degrés d'engagement de l'agence.

Le Conseil d'administration est invité :

- *à approuver le projet et à valider son plan de financement*
- *à autoriser le lancement du recrutement du chargé de projet*

3. Point des travaux InterSCoT :

Espaces de développement économique en Cornouaille

Le groupe de travail interSCoT a retenu parmi les thèmes essentiels à approfondir en commun la question de la localisation des secteurs de développement économique, suite notamment aux conclusions de la commission d'enquête publique du SCoT de l'Odet.

Celle-ci a insisté sur la nécessité d'examiner le sujet dans ce cadre pour plus de pertinence en termes d'échelle et de lien avec les autres thématiques d'aménagement du territoire, et pointé notamment le besoin de réétudier la question d'une zone de développement majeur à l'ouest de Quimper Communauté.

Un travail InterSCoT est donc proposé pour répondre aux objectifs d'augmentation de l'emploi et des activités productives en Cornouaille, permettant de mieux définir les espaces d'accueil de nouvelles entreprises et de développement de celles existantes tout en respectant les enjeux de préservation des terres agricoles, de déplacements, d'armature urbaine et d'harmonie entre espaces d'habitat et d'activités.

Il s'appuiera en particulier sur l'étude engagée en partenariat entre le pôle économique de l'agence et la chambre de commerce et d'industrie avec l'appui du réseau des développeurs économiques et visant à établir un schéma des zones d'activités économiques de Cornouaille. Formalisée par une convention de partage d'informations signée en mars, celle-ci se décompose en 3 phases sur 2012:

- Recensement des données : inventaire des périmètres des 150 zones ; niveau d'occupation, de services et d'équipements transcrits en cartographie SIG ; avancement de la commercialisation et consommation foncière.
- Réalisation d'une enquête approfondie auprès de chaque collectivité pour l'élaboration de fiches de renseignements.
- Rédaction d'un document cadre (schéma) type diagnostic, prescriptions, actions informant sur les disponibilités, l'accessibilité, les services, équipements, entreprises « à forte valeur ajoutée », ...).

Les connaissances ainsi déterminées pourraient être complétées par des données d'emploi élargies aux espaces hors zones d'activité afin de raisonner autant que possible sur l'ensemble du territoire et de proposer des orientations dans une logique d'ensemble et une approche multi-sectorielle (équilibres d'armature urbaine, ensembles agricoles pérennes, déplacements, habitats, renforcement des centralités, aménagement numérique, ...).

L'étude constituerait à terme un cadre référentiel déclinable ensuite dans les SCoTs et documents communautaires d'aménagement économiques.

Le Conseil d'administration est invité à prendre acte de ces informations.

3. Point des travaux InterSCoT :

Bouclage du SCoT de l'Odet et calendrier des autres SCoT de Cornouaille

Le SCoT de l'Odet a été approuvé le 6 juin dernier. Le document arrêté le 30 juin 2011 a été modifié pour répondre aux réserves de l'état et celles des personnes publiques associées retenues par la commission d'enquête publique.

Les principales modifications du document relèvent d'un objectif d'harmonisation du SCoT de l'Odet avec les autres SCoT de Cornouaille et d'un renforcement de son caractère prescriptif et d'une évolution légale concernant le document d'aménagement commercial. Parmi celles-ci :

- Prescription des densités au lieu des recommandations initiales.
- Relèvement de celles-ci en harmonisation avec les densités observées dans les documents des autres SCoT (en application ou en cours d'élaboration).
- Réduction de la consommation foncière en référence avec les dix dernières années effectives (de 60 ha par an dans le document arrêté à 50 ha par an avec le même objectif de production annuelle de logements (1 100))
- Suppression d'une des 5 zones de développement économique majeur située à l'ouest.
- Continuité physique ou fonctionnelle appliquée en prescription à l'ensemble du territoire.
- Harmonisation des objectifs de production de logements locatifs sociaux.
- Délimitation des zones d'aménagement commercial.
- Plusieurs recommandations relevées en prescriptions.
- Inscription de l'intention de traiter en particulier les thématiques déplacements, espaces de développement économique et volet maritime dans le cadre des réflexions interSCoT Cornouaille.

Les évolutions du document approuvé ont été le fruit d'efforts importants demandés notamment au Pays Fouesnantais.

Calendriers :

Le SCoT de la Communauté du pays de Quimperlé en application depuis 3 ans a été modifié en mars en vue d'optimiser sa mise en œuvre.

Le SCoT de Concarneau Cornouaille Agglomération a été arrêté (validé par le Syndicat) pour être présenté aux personnes publiques associées pour avis, puis au public avant approbation. Celle-ci est prévue pour la fin de cette année.

Le Syndicat de l'ouest Cornouaille prévoit d'arrêter son document à la fin de l'année pour une approbation en 2013.

Le SCoT du pays de Châteaulin Porzay entre dans sa phase d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement durable. L'arrêt est prévu pour début 2014.

Le Conseil d'administration est invité à prendre acte de l'état d'avancement de ces dossiers.

4. Animation ialys, Bretagne Terre de Goût

Avec la mise en place d'une gouvernance fin 2011, ialys a affiné ses axes d'intervention pour les années à venir. Ils se déclinent selon l'objectif de faire reconnaître Quimper et la Cornouaille comme pôle de référence dans le domaine de l'aliment, selon trois axes majeurs :

- Ingénierie en formation opérationnelle ;
- Sécurité alimentaire ;
- Diffusion de l'information.

Un quatrième axe porte sur la vocation grand public, avec la création du centre, qui permettra de donner une visibilité au pôle lui-même.

En préparation à la création du centre, et à titre d'expérimentation, ont été créés des outils d'animation autour de l'aliment, qui ont pour vocation à tester le concept, l'intérêt du public pour ce domaine de l'aliment et à populariser le thème ainsi qu'à l'ancrer sur le territoire. Ces outils participent à différents événementiels en lien avec l'aliment et/ou majeurs en termes de popularité auprès du grand public. Ces actions ainsi que l'organisation du Festival A Table ! et le centre sont portés par Quimper Communauté.

Quimper Cornouaille Développement est porteur de l'animation du cluster et des actions qui en seraient issues, ainsi que de celles menées au sein du pôle, telles que l'organisation de la première journée ialys du 25/10/2011 sur les organismes de recherche et « Billig 2012 ». A ce titre, et dans le prolongement de ces interventions, 50 000 euros ont été budgétés en 2012 pour l'animation, les actions du cluster et du pôle.

Trois actions organisées par la Technopole dans le domaine de l'aliment, et susceptibles d'être renouvelées en 2013, en font partie :

- un cycle de conférences, dont la première, en 2011, portait sur l'alimentation des seniors et la prochaine, le 4 octobre 2012, portera sur la restauration hors domicile ;
- Un cycle de conférences et ateliers sur le design;
- Les trophées ialys qui visent à mettre en avant des projets de création d'entreprises par des étudiants.

Le comité de pilotage ialys ayant validé l'intérêt de ces actions, Quimper Cornouaille Développement est sollicitée pour co-financer deux de ces actions.

Actions cluster ialys 2012	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Financement Technopole		Financement QCD		Recettes sollicitées/ QCD			
							CPER Volet terr.		Région	
Trophées ialys	Technopole /QCD	5 250	3 000	57%	2 250	43%				
Conférence restauration hors domicile	Technopole /QCD	10 000	5 000	50%	5 000	50%	3 625	24%	3 625	24%
Total		15 250	8 000	52%	7 250	48%	3 625	24%	3 625	24%

En font également partie les dépenses nécessitées par l'animation du cluster pour 2012 :

Actions cluster ialis 2012	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Coût TTC	Recettes sollicitées				Auto- financement QCD	
				CPER Volet territorial		Région			
Animation cluster	Quimper Cornouaille Développement	Externe	40000	45000	50%	16000	40%	29000	32%
		Agent QCD	50000			0	0%		
Total			90 000	45 000	50%	16 000	18%	29 000	32%

Le Conseil d'administration est invité :

- à autoriser le président à engager les dépenses et à solliciter les subventions de l'Etat et du Conseil régional

5. Appel à projets Boucle énergétique locale

Objectifs:

Le Conseil régional de Bretagne souhaite soutenir les territoires dans l'élaboration d'un projet énergétique global mobilisant de façon intégrée :

- Le potentiel d'efficacité et d'économie d'énergie du système territorial,
- Les ressources énergétiques renouvelables décentralisées disponibles localement,
- L'approvisionnement extérieur complémentaire nécessaire,
- L'optimisation à l'échelle du territoire de l'adéquation entre l'offre et la demande avec l'intégration si nécessaire d'infrastructures de stockage de l'énergie.

Pour quels types de projets?

Le soutien du Conseil régional de Bretagne dans le cadre de cet appel à projets se fait à deux niveaux :

-la **phase amont d'élaboration du projet** de «Boucle Énergétique Locale» qui permet la modélisation à l'échelle du territoire du concept de boucle énergétique locale et d'établir ainsi le programme d'actions et d'investissements prioritaires nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction d'énergie et de gaz à effet de serre associé.

→ **100 000 €** plafonnée à **50% des dépenses éligibles.**

-la **phase opérationnelle** et la **coordination** de la **mise en œuvre** du projet territorial, soit par le recours aux dispositifs de financement déjà existants dans le cadre des politiques sectorielles, soit par un financement spécifique selon le caractère innovant et exemplaire des actions programmées.

→ **150 000 €** plafonnée à **40% des dépenses éligibles.**

Calendrier - Instruction des dossiers:

- **mai 2012:** Lancement de l'appel à projets
- **14 septembre 2012:** dépôt des candidatures
- **Octobre 2012 [S41-S42]: 3 lauréats** retenus par le comité de sélection
- **28 Novembre 2012 :** validation des lauréats par la commission permanente
- **Début 2013:** Lancement des travaux

Réponse cornouaillaise

Constat :

- Production cornouaillaise en énergie renouvelable représente 7% (objectif national 23% en 2020),
- Besoin de connaissance des réseaux énergétiques,
- Ambition énergétique insuffisamment affichée.

Objectifs à atteindre :

- Connaître le potentiel de production en énergie renouvelable par filière,
- Impulser l'anticipation/préparation/adaptation des réseaux énergétiques aux futures exigences,
- La Cornouaille identifiée comme un territoire volontaire et exemplaire.

Le principal enjeu pour la Cornouaille est d'affirmer un positionnement stratégique du territoire en matière énergétique.

Une labellisation du projet cornouaillais apporterait une première reconnaissance régionale de la dynamique engagée depuis quelques années et valoriserait les ambitions affichées du territoire auprès des institutionnels et futurs partenaires.

La réponse à l'appel à projets s'appuierait sur une large mise en réseau des acteurs du territoire : EPCI, Chambres consulaires, professionnels, etc.

Elle s'articulerait autour des 3 piliers du pacte électrique breton :

1/Maitrise de la Demande en Energie [MDE]

Valorisation de toutes les initiatives existantes : Espace Info Energie, Conseil en énergie partagé, précarité énergétique, agenda 21 des EPCI, opah, collecte des CEE, missions des chambres consulaires.

Dans le cadre de la réponse à l'appel à projets, des objectifs ambitieux pourront être annoncés.

2/Développement de la production des énergies renouvelables [EnR]

Le principal enjeu pour la Cornouaille est d'identifier le potentiel de production énergétique sur l'ensemble des filières : bois, méthanisation, éolien, solaire, hydroélectrique, énergies marines renouvelables, etc.

Il s'agira ici de lancer plusieurs études par filière ou de compiler/valoriser des données existantes.

3/Sécurisation et optimisation des réseaux

La volonté de développer une production énergétique locale doit être accompagnée d'une sécurisation/renforcement des réseaux.

Un état des lieux des réseaux (électricité, gaz) et l'étude des potentiels de raccordement, favoriseront un pilotage politique pour encourager le développement de la production locale.

Des actions expérimentales pourront également être initiées : effacement diffus localisé, stockage d'énergie, etc.

La réponse portée par la Cornouaille serait une démarche intégrée comportant :

- un renforcement des missions déjà existantes et des synergies entre les acteurs locaux à travers la définition d'objectifs ambitieux pour le territoire qui prolongeront la dynamique engagée par la démarche PCET cornouaillaise
- des études nécessitant l'assistance d'experts et consultants pour les différentes filières énergétiques et les réseaux.

L'animation du projet étant intégrée aux missions du pôle énergie, la sollicitation financière auprès de la Région porterait sur des prestations ponctuelles (études, achat de données, etc.).

Le plafond de l'aide régionale étant de 100 000 euros avec un taux à 50%, le projet cornouaillais pourrait se chiffrer au maximum à 200 000 euros avec un apport de QCD à 100 000 euros.

Le projet déposé dans ce cadre sera préalablement soumis à validation de la commission énergie qui se réunira le 31 août.

Il est demandé au Conseil d'Administration :

- d'autoriser l'agence à répondre à l'appel à projets Boucle énergétique locale
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès du Conseil régional de Bretagne.

6. Etude prospective « Cornouaille 2030 »

2013 verra le lancement d'une troisième génération de contrats entre la Cornouaille, la Région et l'Etat. Une large concertation entre les acteurs du territoire est donc un préalable à la préparation de ces futurs contrats : élus, techniciens, chambres consulaires et Conseil de développement seront donc associés à la démarche.

Pour mener cette réflexion, le cabinet d'études Futuroouest - M. Loïc de Châteaubriant a été engagé. Un comité de pilotage présidé par Michel Canévet, élu référent contractualisations, sera le relais auprès du conseil d'administration de l'Agence et fera un point régulier sur l'état d'avancement de la démarche.

Composition du comité de pilotage :

Roger Le Goff, Jean-Claude Sacré, Michel Canévet, Marc Andro, Rémi Bernard, Ronan Marcel, Laurent Bruchon, Luc Mallet, Betty Robert.

Trois étapes rythmeront cette étude prospective qui a commencé en mai 2012 et s'achèvera en janvier 2013 :

- **Diagnostic partagé à vocation prospective**

Il s'agit dans cette première phase, de mai à juillet 2012, de définir les tendances en cours et les facteurs de changement potentiels du territoire.

Une série d'entretiens se déroule actuellement auprès de plusieurs acteurs clefs du territoire : présidents d'EPCI, représentants de la Région, de l'Etat, du Conseil Général, etc.

En septembre, 3 ateliers thématiques se réuniront sur 2 séances d'une demi-journée chacune. Ces groupes seront ouverts à la diversité des acteurs institutionnels et de la société civile cornouaillaise.

- **Prospective « Cornouaille 2030 »**

Un exercice de prospective exploratoire sera mené, d'octobre à décembre 2012, afin d'anticiper les impacts et stratégies territoriales que les collectivités voudront porter dans la durée, de manière « ambitieuse et réaliste ».

Un groupe exploratoire sera composé d'une vingtaine de personnes choisies pour leurs compétences, leur connaissance du territoire et leur ouverture d'esprit à la réflexion collective. Il se réunira au cours de 5 journées entre octobre et décembre 2012.

- **Séminaire de restitution**

En janvier 2013, les membres du séminaire seront amenés à débattre sur les scénarii exploratoires proposés. Il s'agira pour les acteurs du territoire de définir un scénario préférentiel dit de référence.

La liste des personnes participants aux différents ateliers et groupe exploratoire ainsi que les dates de réunions vous seront communiquées ultérieurement (suite au comité de pilotage organisé le 22 juin).

Calendrier



* CP : Comité de pilotage

CA : Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est invité à prendre acte de l'évolution du dossier.

7. Mise en place du Conseil de Développement

Suite au renouvellement de ses membres au printemps, 40 personnes représentent aujourd'hui la société civile cornouaillaise. (cf la liste jointe)

Le Conseil de développement s'est réuni le 5 juin dernier pour composer un nouveau bureau de 8 personnes, soit 2 membres par collège :

Collège entreprises et structures œuvrant dans le domaine économique :

- M. Gilles STEPHANT - Crêperie
- et M. Eric VIGHETTI – Office de tourisme Quimper en Cornouaille

Collège organisations syndicales :

- Mme Isabelle LETTY – CFDT
- M. Patrig MORVEZEN – CFTC

Collège vie collective et associative :

- Mme Roselyne GUEGUEN – Mission locale du Pays de Cornouaille
- M. Alain POMES - CEFCM

Collège personnalités qualifiées :

- M. Gwenaël de BERGEVIN – Consultant entreprises
- M. Albert BILLON - DDTEFP

L'élection du président du Conseil de développement aura lieu le 28 juin lors de la prochaine assemblée plénière.

Lors de l'assemblée plénière du 5 juin, Jean-Claude Lessard est intervenu pour rappeler les attentes de la Région vis-à-vis du Conseil de développement. En effet, le Conseil régional attache une importance toute particulière à cette instance en l'impliquant dans l'élaboration du contrat Région/Pays et en lui apportant une enveloppe financière globale pour des études et actions de formation. La Région souhaite engager une réflexion sur l'avenir de la Bretagne à l'horizon 2030. Les conseils de développement bretons seront naturellement associés à la démarche.

Ronan Marcel est également intervenu pour rappeler les articulations possibles entre le conseil de développement et les services/missions de l'Agence, conformément au rapport présenté en conseil d'administration le 2 avril 2012.

Lors de la prochaine assemblée plénière du 28 juin 2012, la démarche PCET* Cornouaille sera présentée par Denez L'Hostis, élu référent PCET. Il sera proposé que le Conseil de Développement participe aux travaux sur la vulnérabilité du territoire en déterminant les principaux facteurs de risques liés aux aléas climatiques. Il sera proposé qu'un groupe de travail soit constitué pour travailler en collaboration avec la commission PCET de l'agence.

Le Conseil d'administration est invité à prendre acte des dernières évolutions.

PAYS DE CORNOUAILLE
LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

ASSEMBLEE PLENIERE				
collège	Nom	Prénom	Fonction	TERRITOIRE
N° 1 entreprises et structures oeuvrant dans le domaine économique				
	LE PAPE	René	CCIQC	Cornouaille
	RAVALEC	Claude	CCIQC	Cornouaille
	CLEMENT	François	CCIQC	Cornouaille
	BOLLORE-PELLE	Michel	CCIQC	Cornouaille
	FURIC	Jean-François	Chef d'entreprise	CC PBS
	LE GALL-PALMER	Soizic	Chef d'entreprise	CC PBS
	LE RENARD	Marion	PESCA CORNOUAILLE	Cornouaille
	CANEVET	Jean-Jacques	Chambre d'Agriculture	Cornouaille
	LE DUGOU	Anne	Chambre d'Agriculture	Cornouaille
	LEMOIGNE	Yannick	CMA 29	Cornouaille
	STEPHANT	Gilles	chef d'entreprise (tourisme)	CC PBS
	CORNEC	René	OT Pont-l'Abbé	CC PBS
	LE BORGNE	Anne	ERDF-GRDF	Cornouaille
	VIGHETTI	Eric	O.T. QUIMPER	Quimper Co
	MALLEJAC	Françoise	La Poste	Cornouaille
N° 2 : organisations syndicales				
	BERNARD	Jean-René	CFE/CGC	Cornouaille
	LETTY	Isabelle	Union CFDT du Pays de Cornouaille	Cornouaille
	LE BRUN	Bernard	CGT	Cornouaille
	MORVEZEN	Patrig	CFTC	Cornouaille
N° 3 : vie collective et associative				
	REVERT	Philippe	Assoc les 4 ass	CCA
	SEGUIN	Robert	CLC Guilvinec - Tita production	CC PBS
	CALVAR	Gérard	CLCV	Cornouaille
	GUEGUEN	Roselyne	Mission Locale du pays de Cornouaille	Cornouaille
	JANVIER	Roland	Fondation Massé-Trévidy	Cornouaille
	HERVE	Frédéric	I.U.T.	Cornouaille
	POMES	Alain	CEFCM	Cornouaille
N° 4 Personnalités qualifiées				
	BELLEC	Pierre	Economiste, ESC	Cornouaille
	LEIZE	Jean-Jacques	Contre Amiral 2S	Clohars-Carnoët
	DE BERGEVIN	Gwénaél	Chef d'entreprise	Quimper Co
	LE DEN	Ronan	Technopole Quimper Cornouaille	Cornouaille
	CORMIER	Loïc	Retraité, IAA	CC HPB
	RIOU	Guy	Radio Breizh Izel	Cornouaille
	ROSSIGNOL	Claude	Retraité , expert Dir Transport U.E.	Quimper Co
	GUIAVARCH	Maryvonne	Retraitée, CESER	Quimper Co
	LE BRIS DU REST	Erwan	Retraité, Culture	Cornouaille
	DURAND	Pierre-Yves	Médecin, C.H.I.C.	Cornouaille
	BILLON	Albert	DDTEFP	Finistère
	GOUEROU	Anne	Journaliste	Cornouaille
	MOLLO	Pierre	CEMPAMA	Cornouaille
	MANUSSET	Sandrine	Sociologue Environnement	CCA

Membres du Bureau

màj : mai 2012

8. Point d'étape sur l'aménagement numérique en Cornouaille

La territorialisation du projet Bretagne Très haut débit

Depuis la validation de la Feuille de route de Bretagne Très Haut Débit en janvier 2012, la Région, les Départements et les Pays se mobilisent afin de décliner cette ambition régionale à l'échelle de chaque intercommunalité.

La territorialisation et les phases de déploiement du réseau fibre optique font actuellement l'objet d'une présentation par Quimper Cornouaille Développement dans chaque intercommunalité. Sont ainsi exposées les zones concernées par chaque phase d'ici 2030, les impacts en termes de débits et les coûts estimés. Ces simulations de déploiement du THD ne constituent qu'une proposition de la Région, soumise à l'accord de chaque EPCI et celui du Pays. La validation de ce plan de déploiement est attendue pour fin octobre. D'ici là, Quimper Cornouaille Développement accompagne chaque intercommunalité dans l'appropriation du projet, ses conséquences sur le territoire des communautés, ainsi que dans les échanges avec la Région et le Département afin d'y apporter les ajustements souhaités.

Les modalités de mise en œuvre du projet Bretagne THD sont en cours de définition.

Ces modalités concernent la gouvernance et la maîtrise d'ouvrage de l'opération. La gouvernance du projet Bretagne THD sera confiée au syndicat mixte E-Megalis. Ses statuts font actuellement l'objet de modifications afin d'élargir ses compétences.

Plusieurs options concernant la maîtrise d'ouvrage sont à l'étude, à différentes échelles géographiques : intercommunale, pays, départementale ou régionale. Le président du Conseil général a confirmé son intention de ne pas assurer cette maîtrise d'ouvrage. L'échelle départementale n'est cependant pas abandonnée puisque le SDEF s'est positionné.

L'ensemble de ces points est en cours d'analyse et fera l'objet de présentations d'ici l'automne, afin que chaque EPCI puisse se positionner avant la fin de l'année.

L'abandon des études d'ingénierie

La 1^{ère} proposition de déploiement du THD émane ainsi de la Région, et non plus des intercommunalités comme demandée initialement. L'étude d'ingénierie préconisée revêt donc moins d'intérêt. En effet, celle-ci avait pour objet principal la délimitation des « plaques FTTH », préalable à la priorisation du territoire. Or ce découpage apparaît sur les cartes présentées par la Région. Ces plaques ont été dessinées par un bureau d'études pour le schéma d'aménagement numérique régional. Celles-ci restent théoriques mais les critères retenus par le cabinet en font une bonne base de travail. Il est ainsi proposé, comme l'essentiel des territoires bretons, d'abandonner la réalisation d'une telle étude pour se consacrer plutôt au phasage, aux questions de la maîtrise d'ouvrage et aux études pré-opérationnelles qui devront être lancées dès l'approbation de la phase 1.

La pose de fourreaux télécoms d'attente

La question de la pose de fourreaux télécoms, à l'occasion de travaux de voirie ou d'enfouissement de réseaux, présente un intérêt stratégique pour le développement du très haut débit sur notre territoire. Jusqu'à très récemment, la pose de fourreaux se révélait économiquement intéressante à moyen terme, même en présence d'infrastructures de l'opérateur historique. Le changement de réglementation en ce domaine nous amène à revoir notre stratégie. En effet, l'Arcep impose à présent à Orange de communiquer la présence de ses réseaux et le contraint à les louer à des conditions économiques acceptables. Ainsi, la pose de fourreaux d'attente n'est recommandée que si le caractère stratégique d'un tronçon est avéré et l'absence de fourreaux existants constatée. Ce diagnostic est réalisé par QCD, avec l'appui du SDEF.

Le Conseil d'administration est invité à prendre acte des évolutions du dossier et des conditions d'intervention de l'Agence.

g. Questions diverses :

a) Location de locaux auprès de Quimper Communauté, second immeuble de l'ensemble Marygold

En application de la délibération de principe du Conseil d'administration en date du 12 mai 2011, Quimper Cornouaille Développement a pris en location auprès de Quimper Communauté (locataire de premier rang) 158 m² de bureaux dans le second bâtiment de l'ensemble Marygold, 3 rue Pitre Chevalier à Quimper, moyennant un loyer de 39 606 € TTC/an (valeur 2011).

S'agissant d'une convention soumise à l'approbation de l'organe délibérant comme rappelé par M. le Commissaire aux Comptes, il convient de confirmer expressément l'accord du Conseil d'administration sur le contrat signé.

Par ailleurs, 40 m² restent aujourd'hui disponibles dans ce même immeuble, alors que l'Agence doit encore préserver des capacités d'accueil de collaborateurs et de stagiaires (emploi supplémentaire énergie à compter d'août, cf. Conseil d'administration du 2 avril 2012 ; emploi supplémentaire maritimité proposé dans le cadre du dossier d'appel à projets GLZC à compter d'octobre).

Aux mêmes conditions, le loyer correspondant ressortirait en conséquence à environ 10 000 € TTC/an.

Le Conseil d'administration est invité :

- *à confirmer son accord pour la location des 158 m² engagée en 2011*
- *à donner son accord de principe pour engager la location des 40 m² restant aux mêmes conditions.*

9. Questions diverses :

b) Proposition d'un travail de recherche doctorale porté en commun avec l'Audelor

L'Audelor, agence de développement économique et d'urbanisme du pays de Lorient, nous propose de nous associer au portage d'un projet de contrat de recherche doctorale cofinancé par la région Bretagne.

Le sujet de recherche, « Réseaux d'entreprises et développement territorial en Bretagne sud » vise à approfondir la réflexion sur la force des liens dans l'analyse du développement des territoires du sud-ouest breton, non strictement métropolitain mais jalonné d'entités fortes et géographiquement proches (de Quimper-Cornouaille aux pays de Lorient et de Vannes).

Sujet de doctorat de géographie – aménagement du territoire de Rennes 2, il mobilisera les données statistiques et d'enquête existantes et surtout un travail qualitatif et d'enquêtes auprès d'entreprises à fort aspect d'innovation du territoire sud-ouest breton, interrogeant la réalité du concept d'encastrement social (l'entrepreneur ne réussit que s'il s'insère dans les réseaux sociaux) et les liens existant ou non entre nos territoires.

C'est un sujet d'intérêt commun des territoires de Bretagne sud et l'occasion de partager un thème concret de travail avec nos voisins morbihannais. Le coût de ce travail, 30 k€ /an sur 3 ans, est cofinancé à 50% par la région et le serait pour le reste entre les territoires concernés, soit pour QCD entre 5 et 7,5 k€ par an sur 3 ans (selon position de Vannes).

La recherche débiterait en octobre 2012.

Le Conseil d'administration est invité à donner son accord de principe sur ce travail.

9. Questions diverses :

c) Formalisation de l'engagement de la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé dans l'élaboration de son nouveau Programme local de l'habitat

Suite à un rendez-vous de présentation méthodologique en mai entre la CoCoPaQ et l'agence, la communauté a engagé le lancement de l'élaboration de son nouveau PLH 2014/2020.

Les conditions financières sont établies - comme pour les autres programmes cornouaillais - en prévision d'un temps à passer fonction du nombre d'habitants de la communauté, du nombre de communes et du nombre de communes supérieures à 3 500 habitants (indice de complexité en lien avec les seuils de l'article 55 de la loi SRU).

Le temps à passer a donc été estimé à 120 jours sur une base de 500€ moyen.

Le montant s'élève à 60 000€ auquel une réfaction de 20% est appliquée pour les communautés membres de l'agence. La contribution spécifique demandée à la CoCoPaQ est de 48 000€ sur deux exercices (40 % sur 2012 et 60% sur 2013).

Le planning défini doit permettre de mettre en œuvre le nouveau programme début 2014.

A cette fin et dans l'objectif de restitution du diagnostic en octobre, Cécile le Guennec, chargée d'aménagement responsable du dossier, accompagnée du pôle ressource de l'agence débute actuellement le bilan du PLH en cours et le diagnostic dans ses éléments statistiques. Chaque commune sera rencontrée en entretien avec les services de la communauté et l'élue en charge cet été pour la partie qualitative du diagnostic.

Le Conseil d'administration est invité à valider les conditions d'élaboration du PLH de la Cocopaq.

Annexes

1. Bilan au 31 décembre 2011
2. Rapport Ouest Conseils Audit, Commissaire aux comptes
3. Rapport d'activités 2011